

**Tarif pour branchement DN 20 (compteur DN 15) applicable par
LA SOCIÉTÉ DES EAUX DE SAINT MARC
Tarif TCA à 10% incluse au 1/01/2011**

Pose de branchement DN 20 et/ou de pose de compteur DN 15

		Branchement complet	Compteur DN 15
Prix avec TCA 10%		4675	2860
Paiement cash	Remise	715	440
	Prix	3960	2420
Paiement 12 mois	1er versement	1430	660
	Mensualités	295	200
Paiement 24 mois	1er versement	1455	550
	Mensualités	140	100
Paiement 36 mois	1er versement	650	-
	Mensualités	115	-

Ce prix est forfaitaire pour la pose d'un branchement quelque soit sa longueur jusqu'à 6 mètres linéaires mesurée entre l'axe de la conduite principale et le raccord amont du compteur.

Mètre additionnel au-delà de 6 mètres : 220 HTG/mètre.

Pose de branchement DN 20 sans compteur dans le cadre d'un transfert de branchement avec transfert du compteur posé sur l'ancien branchement : 2730 HTG ((dans la limite de 6 mètres de conduite).

Redevances mensuelles dans l'attente de la pose du compteur :

- Abonnement : 110 HTG/mois
- Forfait consommation : 220 HTG/mois

Tarif applicable après pose du compteur :

- Abonnement : 110 HTG/mois pour compteur 15 mm
- Consommation volumétrique : 66 HTG/m³ (1 m³ = 265 Gal) (consommation relevée ou estimée)
- Mensualité compteur : selon option ci-dessus

En cas de suspension pour défaut de paiement :

- Frais de suspension : 220 HTG
- Frais de remise en service : 220 HTG

Pénalité pour (re)connexion non autorisée au réseau, dégradation du compteur ou effraction : 5500 HTG

Remplacement de compteur détérioré ou disparu : 2970 HTG

Facturation de services particuliers

- Relève particulière après 2 absences consécutives : 220 HTG

- Contrôle du compteur à la demande du client s'il s'avère que le compteur est en bon état de fonctionnement : 330 HTG
- Frais de mutation sans déplacement : 220 HTG
- Frais de mutation avec déplacement : 440 HTG
- Frais de mise en demeure : 220 HTG